

Découverte exceptionnelle d'une figurine anthropomorphe du Néolithique moyen à Montpellier (Hérault)

Wilfrid GALIN, Joséphine CARO, Jules MASSON MOUREY

Présentation du site

Le site de la ZAC Port Marianne-République II, au sud-est de Montpellier (Hérault), a fait l'objet, en 2021 puis en 2022, de deux fouilles d'archéologie préventive d'une étendue de près d'un hectare par la société ACTER Archéologie. Ces opérations ont permis de documenter des occupations du Néolithique moyen chasséen, réparties en deux, voire trois phases. Le site est localisé dans la plaine alluviale du Lez et de la Lironde, à l'altitude moyenne de 11 m NGF.

La plus ancienne des occupations, datée par le radiocarbone entre 4340 et 4050 cal. BCE, est matérialisée par des silos et des fosses, dont au moins deux ont contenu des sépultures. La phase la plus récente, subdivisée en deux étapes, s'étend entre 3940 et 3650 cal. BCE. Elle est la mieux représentée, reconnue sur la quasi-totalité du site. Cette occupation du premier tiers du IV^e millénaire av. J.-C est matérialisée par des alignements de trous de poteaux, des foyers à pierres chauffées, mais aussi – et surtout – par deux puits associés à des caves. C'est de l'un de ces aménagements qu'est issue la figurine anthropomorphe dont il est question dans cette note.

Contexte de la découverte : l'Ensemble 2, un puits et une cave associés

L'Ensemble 2 (ENS2), fouillé en 2022, se situe à l'est du site et regroupe le puits PT1050 et la cave CV1146 (fig. 1). La cave CV1146 est une grande excavation de 12 m² en surface, conservée sur une profondeur d'1,4 m. Des recreusements interprétés comme des emmarchements, des logettes, voire des trous de poteaux, ont été observés. L'emmarchement principal est organisé de manière à pouvoir accéder au puits via une plateforme. Ce puits a été fouillé sur une profondeur de 4,25 m avant que la remontée de la nappe phréatique n'interdise de continuer l'investigation. Un carottage manuel a toutefois permis de confirmer qu'il se poursuivait sur une profondeur d'au moins 80 cm supplémentaires. La partie basale du conduit est caractérisée par un remplissage très argileux et faiblement anthropisé. En revanche, le tiers supérieur du comblement est formé de plusieurs ensembles détritiques très riches en mobilier (céramique et faune) et en fragments de blocs calcaires. La fouille de ces deux structures, le puits et la cave, a livré une grande quantité de terre crue architecturale, régulièrement fondue, mais aussi parfois conservée sous forme de pains. Ces restes permettent d'envisager que l'ENS2 était surmonté d'une superstructure en terre crue, possiblement soutenue par des poteaux en bois. Après l'effondrement de cette architecture, le puits et la cave ont été simul-



Fig. 1 – Vue de l'Ensemble 2 en cours de fouille. Sur la gauche : le conduit du puits PT1050 d'où provient la figurine. Sur la droite : la cave CV1146, où les marches et les restes de terre crue sont bien visibles (cliché : G. Roguet, ACTER).

tanément comblés par une US très anthropisée scellant l'Ensemble 2.

Des éléments concourent à laisser envisager que les phases de comblement du puits et de la cave sont contemporaines : remontages céramiques inter-structures, homogénéité du comblement sommital, ainsi que résultats identiques des deux datations réalisées dans les niveaux supérieurs du puits et de la cave, compris entre 3770 et 3630 cal. BCE¹. C'est dans un niveau très anthropisé du puits (US 1050-11) et daté par le radiocarbone entre 3950 et 3714 cal. BCE² qu'ont été trouvés des tessons de céramique qui se sont avérés constituer les fragments d'une figurine anthropomorphe.

Description de la figurine

La figurine en terre cuite (fig. 2) a une hauteur de 10,2 cm, une plus grande largeur de 5,3 cm et une plus forte épaisseur de 1,7 cm. Son poids total est de 56 g. Incomplète (sans que l'on puisse estimer exactement la proportion manquante), elle se compose de quatre principaux fragments, tous jointifs, et présente, en l'état, une forme générale de parallélogramme. Ni la base, ni le sommet ne sont conservés mais il faut souligner que les bords droit et gauche, partiellement entiers, dessinent des contours latéraux concaves. Cette figurine correspond à la représentation clairement anthropomorphe d'un visage.

1. CIRAM-5036 4911+/-32 soit 3768-3638 cal. BCE à 95,4 % (os *bos* tibia) et CIRAM-5092 4895+/-34 soit 3768-3633 cal. BCE à 95,4 % (os *bos* coxal).
2. CIRAM-4431 5036+/-28 soit 3950-3714 cal. BCE à 95,4 % (os indéterminé).



Fig. 2 – Vues de la figurine anthropomorphe de Port Marianne (clichés : A. Gaillard, ACTER).

De section quadrangulaire, plane (sauf dans sa partie supérieure, qui affiche un net épaissement avant de se réduire « en pente douce », à l'extrémité affinée de la pièce), l'objet paraît entièrement modelé dans la masse ; aucune trace de jointure qui pourrait indiquer un ajout de pâte n'ayant été observée. En périphérie, la surface postérieure comporte de nombreuses irrégularités suggérant l'arrachement d'un appendice. Au centre, elle semble plus lisse et pourrait avoir été sommairement régularisée. Les chants gauche et droit ont été régularisés par lissage. Des « gouttières » de faible profondeur (environ 2 mm) ont été aménagées dans l'axe vertical.

La face antérieure est donc la seule à comporter un décor figuratif, modelé et incisé. La surface du visage consiste en une plage lisse de 3,2 cm de largeur maximale, en léger retrait (d'environ 1,4 mm) par rapport à la surface du bandeau d'encadrement. L'arcade sourcilière est dessinée par un boudin horizontal qui relie les parties droite et gauche du bandeau. Seul le nez crée un véritable relief. Il est légèrement retroussé et forme un boudin vertical à la perpendiculaire de l'arcade sourcilière, légèrement plus épais à sa base où sont figurées les narines, marquées par deux petites perforations. De chaque côté du nez, les cupules aménagées pour les yeux mesurent 5 mm de diamètre pour une profondeur d'environ 0,7 à 1 mm. Une courte incision verticale située à quelques millimètres sous la base du nez pourrait évoquer un philtrum. La bouche semble absente, même s'il est délicat de l'affirmer avec certitude car la zone où elle est censée se trouver apparaît très altérée du fait de la fracturation. Au-dessus de la barre des sourcils, le quart supérieur de la zone en creux figure le front, concave, avec comme deux petites cornes aux deux extrémités supérieures (ensellement médian). Le bandeau d'encadrement apparaît plus large

dans la partie supérieure. De fines incisions parallèles et continues se développent selon quatre panneaux séparés par des sillons dont deux sont conservés. L'un, oblique, dans l'angle supérieur droit, marque la jonction entre deux côtés de la forme subrectangulaire du front. L'autre, vertical, bien marqué, au centre de la partie supérieure, s'inscrit dans l'axe de l'arête du nez et de l'incision figurant possiblement un philtrum. Ainsi, dans la partie supérieure, les incisions sont organisées « en arêtes de poisson » de part et d'autre de la séparation verticale. Au niveau de ce qui devrait être l'épaule gauche, l'une des bandes se prolonge avec comme le début d'une volute anciennement brisée. Il est possible que l'ensemble de ces éléments renvoie, soit à une coiffe complexe (type « perruque haute »), soit – en adoptant une perspective « tordue » – à de longs cheveux peignés le long du visage et rebiquant sur les épaules, avec une raie centrale tracée au milieu du crâne.

Enfin, la figurine comporte plusieurs types de dépôts de surface colorés, partiellement desquamés, localisés à différents endroits. Le visage semble couvert d'une couche superficielle de couleur blanc-gris, mieux conservée dans la partie supérieure au niveau des yeux et du front, mais dont il subsiste aussi quelques traces à la base de la face antérieure. Parallèlement, le bandeau porte une fine couche de couleur rouge, particulièrement visible dans les incisions. On observe aussi des traces de dépôt superficiel rouge sur la tranche sommitale de la figurine, ce qui pourrait indiquer que cette partie était visible à l'époque. Afin de tenter de caractériser la composition élémentaire des dépôts superficiels, quatre prélèvements réalisés sur la figurine ont été analysés par spectrométrie de rayons X couplée au MEB par le laboratoire CIRAM. Il en résulte que le dépôt blanc-gris est principalement constitué de

carbonates de calcium recristallisés, mélangés à un sédiment argileux. Le dépôt rouge correspond quant à lui à une argile ferrugineuse, soit une ocre rouge. L'analyse révèle par ailleurs une fine couche intermédiaire non déterminée entre le dépôt d'ocre rouge et la surface de la figurine. D'autres approches et observations ont été réalisées afin de déterminer l'agencement de ces couches les unes par rapport aux autres.

Comparaisons et discussion

En l'état actuel des découvertes archéologiques, la figurine en terre cuite de la ZAC Port Marianne-République II constitue un véritable hapax dans le Midi de la France (et même, plus généralement, en Méditerranée occidentale). Du moins, aucune figurine similaire n'a jamais été exhumée dans la région. Cependant, en ouvrant à d'autres types d'images le champ des comparaisons possibles, d'excellentes analogies apparaissent à moins de 100 km à l'est, en rive gauche du Rhône, avec les stèles anthropomorphes provençales autrefois appelées « duranciennes » (Arnal, 1976, p. 109-110) ou « à décor de chevrons » (D'Anna, 1977, p. 212-220) et désormais dites « de style *thêta* » (Masson Mourey, 2021, p. 96-107). Au nombre de soixante-trois exemplaires, complets ou non, répartis dans le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône ainsi que dans le Var, ces petits monolithes sculptés en calcaire local (hauteur médiane : 34 cm), probablement associés à des nécropoles à crémations – y jouaient-ils le rôle de substituts de défunts ? –, sont attribués à la fin du Néolithique moyen, ou Néolithique moyen « de type La Roberte » (van Willigen *et al.* 2011), dans un intervalle chronologique compris entre 3900 et 3600 av. J.-C. (D'Anna *et al.*, 2015 ; Masson Mourey *et al.*, 2020 ; Bizot *et al.*, 2023), ce qui est parfaitement cohérent vis-à-vis de la datation de la figurine. Parmi les principales ressemblances entre ces personnages de Provence, représentés en buste ou en demi-figure, et la figurine de Port Marianne, mentionnons : la section quadrangulaire du support, les modalités de construction schématique du visage (zone surcreusée, « T » facial, absence de bouche), l'ensellement médian au sommet, la représentation détaillée d'une coiffure complexe ou d'une chevelure opulente au moyen d'éléments géométriques (« arêtes de poisson », notamment) et l'emploi d'un colorant rouge (de l'ocre ou du cinabre, dans le cas des stèles provençales de « style *thêta* »). Il s'agit donc, *a priori*, d'une preuve supplémentaire des liens qui unissent le Languedoc et la Provence au IV^e millénaire av. J.-C.

En l'état actuel des investigations, nous soumettons l'hypothèse que cet objet, exceptionnel et encore en cours d'analyse (une publication plus complète lui sera consacrée ultérieurement) ait pu être utilisé en tant qu'applique. Cette proposition semble tout à fait compatible avec la perspective « tordue » de la chevelure (figurée à plat, en deux dimensions) car la face postérieure et les chants n'étaient pas censés être visibles sur une telle plaquette (et donc, on ne pouvait représenter la chevelure

autrement que via cette « fausse » perspective). Par ailleurs, la topographie, les particularités des chants et de la face postérieure (gouttières, surface d'arrachement) laissent penser que l'objet pouvait constituer un élément décoratif, enchâssé dans une monture ou fixé sur un support, probablement réalisé en matériau périssable (bois ? terre crue ?).

Références bibliographiques

- ARNAL J. (1976) – *Les Statues-menhirs, hommes et dieux*, Toulouse, Hespérides, 238 p.
- D'ANNA A. (1977) – *Les statues menhirs et stèles anthropomorphes du midi méditerranéen*, Paris, CNRS, 277 p.
- D'ANNA A., BOSANSKY C., BELLOT-GURLET L., LE BOURDONNEC F.-X., GUENDON J.-L., REGGIO A., RENAULT S. (2015) – Les stèles gravées néolithiques de Beyssan à Gargas (Vaucluse), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 112, 4, p. 751-788.
- BIZOT B., BARTHÈS P., BOSANSKY C., CENZON-SALVAYRE C., LARDEAUX J.-M., REGGIO A., SCHMITT A., THIRAUT É. (2023) – Gargas, Beyssan (Vaucluse), précisions sur le contexte funéraire associé aux stèles gravées du Néolithique moyen, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 120, 2, p. 161-206.
- MASSON MOUREY J. (2021) – *Images du corps en Méditerranée occidentale. Les stèles anthropomorphes néolithiques du sud-est de la France (V^e-III^e millénaire avant J.-C.)*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 748 p.
- MASSON MOUREY J., D'ANNA A., REGGIO A., BELLOT-GURLET L., VAN WILLIGEN S., PARIS C. (2020) – Les stèles anthropomorphes de La Bastidonne (Trets, Bouches-du-Rhône) et leur contexte du Néolithique moyen, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 117, 2, p. 273-302.
- VAN WILLIGEN S., D'ANNA A., RENAULT S., SARGIANO J.-P. (2011) – Le Sud-Est de la France entre 4400 et 3400 avant notre ère. Sériation céramique et outillage lithique, *Préhistoires Méditerranéennes* [en ligne], 2/2011, mis en ligne le 17 avril 2012 (consulté le 14 juillet 2024), URL : <http://pm.revues.org/index601.html>

Wilfrid GALIN

Inrap Midi-Méditerranée/TRACES (UMR 5608)
CRA de Saint-Estève
wilfrid.galin@inrap.fr

Joséphine CARO

ACTER Archéologie/TRACES (UMR 5608)
jcaro@acter-archeologie.fr

Jules MASSON MOUREY

Chercheur associé à TRACES (UMR 5608)
Université Toulouse - Jean Jaurès
julesmassonmourey@yahoo.fr